

Pologne : le rétablissement de l'État de droit attendra

Description

L'élection présidentielle du 1^{er} juin s'est soldée par la victoire du candidat soutenu par le PiS, Karol Nawrocki, avec 50,89 % des voix contre 49,11 % pour le candidat soutenu par la Coalition civique, Rafał Trzaskowski.

Cette victoire fait reculer les perspectives d'un rétablissement de l'État de droit en Pologne comme demandé par la Cour européenne des droits de l'homme et la coalition à la tête du *Sejm* (Diète polonaise). Les juges composant actuellement le Conseil national de la magistrature (KRS) et le Conseil constitutionnel, nommés par le PiS, sont communément appelés « néo-juges » et le gouvernement actuel ne reconnaît pas leur légitimité.

[Un amendement visant à rétablir l'ordre constitutionnel a été proposé](#) mais nécessite la signature du Président pour entrer en vigueur. Andrzej Duda, actuel président de la République de Pologne élu sous la bannière du PiS, ne l'a pas signé et le gouvernement de coalition espérait qu'un R. Trzaskowski nouvellement élu le signerait. L'élection de K. Nawrocki, lui aussi associé au PiS, rend la perspective d'une signature hautement improbable même s'il avait annoncé, au cours de sa campagne, qu'il proposerait une nouvelle méthode de sélection des membres du KRS avant février 2026, le mandat des néo-juges arrivant à terme en mai 2026.

Il a aussi qualifié le Bureau du procureur d'« *appendice politique de la Plateforme civique et de Donald Tusk* », annonçant son intention de le dépolitiser. Depuis 2016, le Procureur général de Pologne est le ministre de la Justice ; l'actuel détenteur du poste, Adam Bodnar, a été nommé par la coalition au pouvoir, ce qui explique la remarque de K. Nawrocki. Un amendement présenté en juillet 2024 par le ministère de la Justice doit mettre fin à cette situation mais celui-ci n'a pas encore été accepté.

Les « néo-juges » ont exprimé leur soulagement face à l'annonce de la victoire de K. Nawrocki le 2 juin au matin, malgré une frayeur face aux sondages en sortie de bureaux de vote qui donnait R. Trzaskowski gagnant le 1^{er} juin au soir. Ainsi, Maciej Nawacki, membre du KRS et juge de la Cour régionale d'Olsztyn, avait annoncé une « *bataille légale* » concernant [la validité de l'élection](#) et proposé de recompter les voix le 1^{er} juin au soir, avant de se raviser le lendemain matin.

L'ancienne présidente du Tribunal constitutionnel et juge à la retraite Julia Przyłębska a, quant à elle, enjoint le gouvernement au retour à l'ordre constitutionnel qu'elle qualifie de « *geste vers la réconciliation nationale. Pas une revanche mais une attention bienveillante envers les Polonais* ».

Sources : [Gazeta Wyborcza](#), [UK in a Changing Europe](#).

date créée

09/06/2025

Champs de Méta

Auteur-article : Nathan Hourcade